



S
E
P
T
E
M
B
R
E

2
0
2
3

Le Nouvel Echo De Baudinard sur Verdon



Bulletin municipal d'information

Mairie de Baudinard sur Verdon
36 grand'rue

83630 Baudinard sur Verdon

Site internet : www.baudinard.fr

Courriel : mairiedebaudinard@gmail.com

Dans ce numéro

Page 3 **LE MOT DU MAIRE**

Page 6 **LES BREVES**

Page 8 **LA VIE DE LA COMMUNE**

Page 8 Nettoyage des abords de la commune
Commémoration 8 mai 1945

Page 9 jazz festival
Ateliers participatifs
Carnet gris

Page 10 Réunion publique 11 août 2023

Page 12 **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Page 12 Journée défense et citoyenneté

Page 13 Réglementation du feu

Page 14 **LES PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

Page 20 **LA VIE ASSOCIATIVE**

Page 20 Association des chasseurs du village

Page 22 Baudin'art

Page 23 Astroverdon

Page 25 Les amis de Baudinard

Page 26 La boule baudinardaise

Page 29 Le comité des fêtes

Page 33 **NOTRE VILLAGE, NOTRE HISTOIRE**

Page 34 **NOS COMMERCES**

Page 35 **RENSEIGNEMENTS UTILES**



Le Mot du Maire



Chers BAUDINARDAISES et BAUDINARDAIS

Ce premier semestre 2023, l'élaboration du local technique a très largement monopolisé la commune.

Celui-ci devrait se terminer fin octobre et être aménagé, je l'espère, avant la fin de l'année.

Le challenge de ce bâtiment est surtout qu'il se doit d'être au plus fort d'un équipement de pointe et une structure qui s'inscrit dans le respect de « climat et résilience ».

- une cuve de 60 000 litres de récupération des eaux pluviales
- une cuve de récupération des eaux grises pour alimenter les toilettes
- des panneaux solaires pour de belles économies d'énergie
- une végétalisation des espaces en parement

Dans un second temps une partie de l'édifice sera recouverte de pierres de parement.

Un tout qui permettra de fondre le bâtiment dans notre beau village.

Les obligations légales de débroussaillage.

Vous êtes nombreuses et nombreux à avoir répondu à cette obligation. Il est important de vous rappeler que cette action a pour but de vous protéger et protéger vos biens.

Certains n'ont encore rien fait et malheureusement s'exposent à de lourdes sanctions des services de l'état.

Les problèmes de voisinage.

De par ma personnalité, mon empathie et la politique conjointe du conseil municipal, nous sommes prêts à vous offrir un service de médiation qui perd toute sa teneur quand les protagonistes refusent la discussion. C'est un temps trop souvent perdu au détriment d'affaires bien plus importantes.

Les fonctions d'un maire envers ses administrés sont : leur sécurité, leur bien-être au sein de la commune, et à l'échelle au-delà de la commune, les représenter avec honneur et fierté.



Le village, et la commune.

Les services techniques et administratifs, que je remercie profondément pour leur efficacité et leur travail tout au long de l'année, s'efforcent de maintenir un village propre et accueillant pour votre plaisir, le mien et ceux qui le traversent ou le visitent. Cependant ce sont des agents territoriaux, des employés communaux sous ma responsabilité et ma supervision, c'est pourquoi je vous demande de respecter les consignes qui leurs sont données tout au long de l'année, de ne pas les interpellier ou même les agresser. Pour toutes réflexions ou plaintes, merci d'en informer le secrétariat de mairie, moi-même, un adjoint, ou un conseiller si je ne suis pas disponible.

J'ai lors de la réunion publique bien pris acte des doléances de certaines et certains d'entre vous, hors bourg, qui se sentent laissés pour compte dans la course à l'entretien et la présence de notre service technique. C'est un point sur lequel je vais m'attacher afin d'y pallier. Nous sommes à ce jour en effectif réduit depuis la longue maladie d'un des agents techniques, depuis décembre 2022, ce n'est en aucun cas une excuse, mais l'explication et la cause possible de ce manquement.

La vie du village.

La vie du village passe par l'âme et le cœur de tous nos bénévoles des diverses associations qui offrent tout au long de l'année des activités et des événements.

Je remercie toutes ces personnes pour leur temps donné au service de la communauté, une nouvelle association a vu le jour courant 2023, c'est ASTRO VERDON qui a ravi bon nombre d'adultes et d'enfants avec ses soirées découvertes de nos lieux, et une autre va voir prochainement le jour sur le yoga.

Aujourd'hui BAUDINARD, ce sont des soirées, des repas, des commémorations, la chasse, la pétanque, la salsa, le chant, le stretching, les fêtes votives, Noël, Pâques, Halloween, le yoga, la protection de notre forêt, les nuits étoilées, et pardon pour ceux que je n'aurai pas cités.



BAUDINARD et l'Eau.

Avec le phénomène climatique que nous rencontrons depuis quelques années, l'eau que nous avons gaspillée par insouciance par le passé, devient une denrée rare et coûteuse.

Nos infrastructures pour la plupart vieillissantes tant en assainissement qu'en transport des eaux potables, nous procurent des pertes. La réactivité de nos services sur le transport de l'eau potable nous permet, à ce jour, d'amoindrir les pertes, ces interventions ponctuelles n'ont pas les mêmes conséquences que celles que nous aurions sur la réfection de quelques centaines de mètres sur notre réseau.

L'assainissement qui après contrôle des services de l'état, se doit de faire urgemment peau neuve. En découle une étude, un schéma, et la construction d'un nouveau centre d'épuration pour un coût annoncé de plus de 500 000 euros.

Coût que la commune ne pourrait accuser, sans subventions. Pour que la commune puisse prétendre à un total de 80% d'aides, nous avons délibéré en août dernier pour l'augmentation de l'abonnement assainissement de 50 cents/ mètres cubes, augmentation sans laquelle l'Agence de l'eau ne nous apportait pas ces 50% de subventions additionnées aux 30% du Département.

Nous nous devons d'être vigilant sur nos consommations et nos habitudes face à l'utilisation de l'eau, récupérer au mieux les eaux pluviales par des cuves a plus ou moindres grandes capacités, pourquoi pas récupérer la vidange de nos piscines dans ce même type de cuves, utiles pour l'arrosage, le nettoyage de nos véhicules, etc.

J'aime profondément BAUDINARD, les Baudinardaises et Baudinardais et je n'attends de vous tous, pas moins que ce que vous attendez de moi, respect, dialogue, écoute et courtoisie.

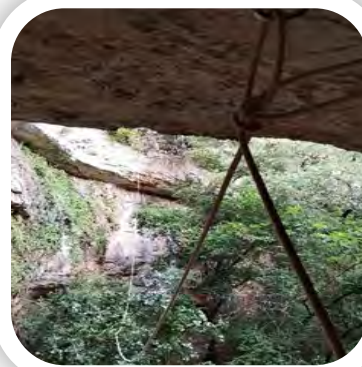
Bienvenue aux nouvelles familles sur notre belle commune.

Cordialement,
Joannel ANGLIONIN
Maire de BAUDINARD sur Verdon





Découverte d'une tyrolienne et d'une voie d'escalade dans le conservatoire du littoral. A suivi une démarche de désinstallation car ceci est totalement interdit sur ce lieu.



Finition de la façade des logements communaux suite au remontage du mur .

Mise en place d'une zone d'interdiction de stationner chemin de la chapelle .



Mise en place d'une réglementation interdisant la traversée du village pour les véhicules de plus de 10 mètres.

Entretien et mis en peinture des poteaux incendies.

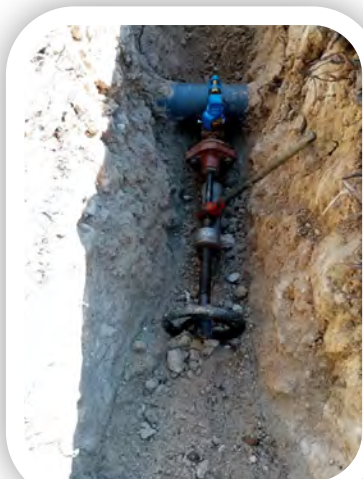




Finition de la barrière a la chapelle st Michel.



Divers travaux de réparations de fuite d'eaux.



Divers travaux de branchement d'eaux et autres réseaux.

Mises en place de deux nouveaux caveaux au cimetière.



Nettoyage des abords de la commune



A l'initiative de l'association des chasseurs de Baudinard et en collaboration avec la municipalité, une trentaine de volontaires écocitoyens ont participé au nettoyage des collines aux abords du village le Week end du 27 mai 2023.

Seize sacs de 100 litres ont été remplis, de nombreuses bouteilles en verre et de boîtes de conserves, des pneus, des déchets de chantiers, des restes de pique-nique, etc, ont été collectés.

Les déchets ont été triés et déposés dans les containers adaptés.

Les participants ont pu partager le verre de l'amitié et un repas offert par les organisateurs dans une ambiance chaleureuse.

Commémoration du 8 mai 1945



Jazz festival

Cette année, la commune a eu le plaisir d'accueillir le groupe ANATOLE qui nous a proposé un voyage entraînant dans l'histoire du jazz.



Ateliers participatifs

Cette année encore, la municipalité organisera le ramassage des olives sur les arbres de la commune. Les dates vous seront communiquées quand les fruits seront à maturité.

Cet été, un atelier de création de bouteilles de lavande a été proposé à titre expérimental. A reconduire avec un aménagement des horaires plus adapté aux grandes chaleurs estivales.



Carnet gris

M. Lentino Francesco le 01/05/2023

Mme Tessier Catherine le 21/05/2023

Mme Le Pellec Danielle le 05/09/2023

M. D'amore Eugène le 10/08/2023



Réunion publique 11 aout 2023



Lors de la réunion publique, Mme Christelle DUCHEMIN de la CCLGV est intervenue afin de communiquer autour du thème du tri et du compostage partagé.
La commune de BAUDINARD est investie dans cette thématique.



Le composteur partagé

Fonctionnement général

Le compostage partagé en pied d'immeuble ou en quartier fonctionne avec 3 bacs minimum :

Le premier sert à stocker le broyat de branches

Le deuxième sert à déposer les déchets ménagers

Le troisième sert au murissement du compost

Un 4ème bac ou un andain (sous bâche géotextile) peuvent être ajoutés pour le murissement du compost si le volume de déchets est important sur le site.

1. Chaque habitant volontaire est doté d'un bioseau, qui lui permet de stocker ses épluchures avant d'aller les déposer au compost.

2. Il amène ses déchets dans le bac du milieu, les étale à l'aide d'une griffe et les recouvre de broyat de branches (50% AZOTE 50% CARBONE environ)

3. Le bac de compost en cours est vérifié et brassé régulièrement (1 fois/semaine) par le Référent de site local et l'équipe de bénévoles, de façon à :

Enlever des déchets non autorisés (ex. : sacs ou autres objets en plastique, métal),

Découper les légumes ou fruits qui auraient été placés tels quels dans le compost, Brasser la couche superficielle pour aérer le compost et dissoudre les amas humides.

Mieux les consignes de compostage sont respectées par les participants, plus ce travail sera facile et rapide !

Le Référent de site local est également chargé de surveiller le niveau de broyat et de commander/se réapprovisionner en fonction des situations.

4. Lorsque ce bac est plein, le Référent de site local organise un transfert vers le bac de maturation, à l'aide de l'équipe de bénévoles. Il faut compter environ 1 à 2h, tous les 2 à 3 mois, en fonction de la vitesse de remplissage du bac. Ce transfert de bacs permet de trier une nouvelle fois les déchets et d'aérer le compost, de façon à accélérer le processus de décomposition.

5. Lorsque le bac du milieu est de nouveau plein, l'opération précédente est répétée. De façon à libérer de la place dans le bac de droite, le compost en maturation est alors transféré à côté, soit dans un 4ème bac, soit sous une bâche respirante, pour finir sa maturation.

6. Au bout de 6 à 9 mois, lorsque le compost est mûr, l'équipe de bénévoles organise un tamisage et une distribution de compost entre voisins.



**Ouverture prévisionnelle du composteur partagé
novembre 2023**



Journée défense et citoyenneté



PÉRIODES DE RECENSEMENT

Jeunes recensés entre	Périodes de rattachement	Dépôt du RCO (Recensement Citoyen Obligatoire) sur majdc.fr
JANVIER / FEVRIER / MARS 2023	1 ^{ère} Période	Dès le 1 ^{er} avril 2023
AVRIL / MAI / JUIN 2023	2 ^{ème} Période	Dès le 1 ^{er} juillet 2023
JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2023	3 ^{ème} Période	Dès le 1 ^{er} octobre 2023
OCTOBRE / NOVEMBRE / DECEMBRE 2023	4 ^{ème} Période	Dès le 1 ^{er} janvier 2024

DEUXIEME PERIODE 2023

A partir du 1^{er} avril 2023 tout recensement s'effectuera dans la 2^{ème} Période

Recensement normal : Les jeunes français, filles et garçons nés entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2007

Recensement régularisé : Les jeunes français, filles et garçons nés avant le 1^{er} avril 2007

RAPPEL

LES PRISES EN COMPTE DES 3^{ème} PERIODE 2022 ET 4^{ème} PERIODE 2022 DOIVENT NOUS ETRE PARVENUES

DES LE 1^{er} AVRIL 2023, VOUS DEVEZ NOUS FAIRE PARVENIR LA PRISE EN COMPTE DE LA 1^{ère} PERIODE 2023

Afin de limiter les délais d'attente des administrés, il est important de respecter les périodes d'envois, de préférence en début de RCO



www.defense.gouv.fr/jdc

CREATION DE COMPTE SUR WWW.MAJDC.FR

Le site majdc.fr s'adresse aux divers acteurs de la Journée Défense et Citoyenneté. Les animateurs, les mairies, les administrés sont invités à se créer un compte.

VOUS VENEZ D'ARRIVER, CLIQUEZ [ICI](#) ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS POUR CRÉER VOTRE COMPTE

IMPORTANT : les jeunes recensés doivent attendre **MINIMUM 3 MOIS**

Un courriel automatique est adressé à l'administré pour l'inviter à créer son compte.



CONCERNANT LA PRISE EN COMPTE :

L'Adjudant-chef AGENEAU ou Madame
CORSINI

csnj-nice.contact.fct@intradef.gouv.fr

04.93.62.78.41

CONCERNANT LE SITE WWW.MAJDC.FR :

Madame PARIS

csnj-nice.contact.fct@intradef.gouv.fr

04.93.62.78.54



UNE QUESTION

Règlementation feu

Règlementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GENERALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT					
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT					
		Fumer	TOLÉRÉ	INTERDIT				TOLÉRÉ

DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT							
			1/01 31/01	1/02 31/03	1/04 31/05	1/06 30/09	1/10 31/12			

DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussaillments obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT	POSSIBLE	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h 	2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air.	
						sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2			
						Ecobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE			POSSIBLE
						Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE			POSSIBLE

- Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

POSSIBLE **sauf si 1 ou 2** et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)

Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 19 janvier 2023

Le conseil municipal s'est réuni le **jeudi 19 janvier 2023** à 18h43 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, ETIENNE Joachim, MARTIN Jérémy, THOMANN Gaëlle.

Excusés représentés : LABONDE Gabriel pouvoir à HARTMANN Céline

Absent : ALLARD Stéphanie

Secrétaire de séance : Céline Hartmann

- 1 – Délibération portant sur la demande de subvention des Eouvières, la commune décide de demander une aide de 2500 euros au conseil départementale et 2500 au conseil Régional. Approuvée à l'unanimité
- 2 – Délibération concernant le marché de la construction du Hangar technique. Le conseil approuve à l'unanimité les décisions prises en commission d'appel d'offre : lot 1 attribué à M&M TP, lot 2 infructueux, lot 3 infructueux, lot 4 infructueux, lot 5 attribué à SAS CAPARROS, lot 6 infructueux et lot 7 attribué à la SARL GHIGO. Le lot 2 est relancé par marché, les autres lots par consultation.
- 3 – Délibération portant sur l'adhésion à la Société Publique Locale Ingénierie Départementale 83.
M. le maire expose au conseil, que suite à la visite de la DDTM pour la station d'épuration, le service de l'état indiquait que la station était vieillissante et qu'il fallait songer à la refaire. Il est donc souhaitable de lancer une étude pour le schéma directeur d'assainissement. Cette société aide les communes sur ce genre de projet. Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à la SPL ID83 en achetant 1 action (obligatoire pour adhérer).

Questions diverses

Chemin des Croix : travaux de BS Voirie en attente, la route n'est pas stable, ils vont procéder à un carottage
Elagage au-dessus des câbles électriques chemin d'Artignosc en cours, M. le Maire va demander à ce qu'ils soient plus élagués.

La séance est levée à 19h17.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 29 mars 2023

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 29 mars 2023 à 18h07 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, ETIENNE Joachim, , ALLARD Stéphanie, THOMANN Gaelle

Excusés représentés : MARTIN Jérémy pouvoir à ANGLIONIN Joannel et LABONDE Gabriel pouvoir à HARTMANN Céline

Secrétaire de séance : HARTMANN Céline

- 1 Délibération sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon (siège social) approuvée à l'unanimité
- 2 Délibération portant sur la convention territoriale Globale, document contractuel entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon et les communes qui la compose, approuvée à l'unanimité.
- 3 Délibération portant approbation du compte de gestion approuvée à l'unanimité avec un résultat de clôture a 606 138.97 euros
- 4 Délibération portant approbation du compte administratif approuvée avec 7 voix sur 8, le maire s'étant retiré au moment des votes, avec un résultat de clôture a 606 138.97 euros.
- 5 Délibération portant sur l'affectation du résultat, le conseil décide, à l'unanimité, d'affecter 130 000 euros en investissement pour le budget primitif 2023.
- 6 Délibération fixant les taux d'imposition des taxes locales 2023, seul le taux de la taxe d'habitation est réévalué a 14.22% au lieu de 13.22%, les autres taux restent inchangés aucune augmentation, voté à l'unanimité
- 7 Délibération portant sur le budget primitif :
Section investissement Dépenses : 854 688.68 euros Recettes : 854 688.68 euros
Section fonctionnement Dépenses : 622 163.29 euros Recettes 622 163.29 euros
- 8 – Délibération pour allouer les subventions aux associations de Baudinard.
Il est décidé, après lectures de demandes effectuées sur CERFA, de subventionner les associations : « les chasseurs de Baudinard » pour 1000 euros, La boule Baudinardaise pour 500 euros voté à l'unanimité 100 euros a Radio Verdon, Baudin'Art reporté pas de quorum.
- 7 – Délibération portant sur la mise en place d'un tarif pour la location du broyeur. Celui-ci étant très sollicité il est important de mettre en place une participation afin de réduire les coûts d'entretien (huile, courroie...) le conseil décide à l'unanimité de le louer 20 euros la journée.
- 8 – Délibération portant modification de la délibération du 23 juillet 2010 régie dons et photocopie en régie unique, le conseil approuve à l'unanimité cette modification, et autorise le maire à signer tous document se rattachant a celle-ci.



Questions diverses

- Soirées astronomie à définir
 - Stérilisation des chats à réfléchir
 - Festival Jazz Verdon 2023 groupe réservé pour le 22 juillet 2023
 - Conseil des écoles pas de fermeture de classe pour Régusse
 - Marché de l'entrepôt commencement des travaux
 - Travaux ONF
 - SACEM voir si la commune peut prendre en charge a l'année
- Réfection de la voirie chemin des croix du Haut : demande de réactualisation des devis.

La séance est levée à 19h30.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 13 avril 2023

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 13 avril 2023 à 19h00 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, CLAUDE Fabienne, THOMANN Gaelle, MARTIN Jérémy, ETIENNE Joachim
Excusés représentés : LABONDE Gabriel pouvoir à THOMANN Gaëlle, ALLARD Stéphanie a ANGLIONIN Joannel, HARTMANN Céline pouvoir à MARTIN Jérémy

Secrétaire de séance : CLAUDE Fabienne

- 1 Délibération pour le vote des taux 2023 annule et remplace la délibération du 29 mars. A l'unanimité le conseil décide de ne pas augmenter les taux.
- 2 Délibération approuvant le régime des amortissements des immobilisations et la fongibilité des crédits. Le conseil approuve a l'unanimité.

Questions diverses : néant

La séance est levée à 19h15.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 16 mai 2023

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 16 mai 2023 à 19h13 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joanel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, ETIENNE Joachim, THOMANN Gaëlle, MARTIN Jérémy, ALLARD Stéphanie

Excusés représentés : LABONDE Gabriel pouvoir à THOMANN Gaëlle

Secrétaire de séance : HARTMANN Céline

- 1 Délibération pour une demande de subvention pour les schémas directeurs de l'eau et assainissement, le conseil décide à l'unanimité de demander une subvention au Département à hauteur de 20 % et à l'agence de l'eau à hauteur de 50% montant de l'opération 92 400 euros HT
- 2 Délibération pour une demande de subvention auprès du département pour l'installation d'une cuve enterrée, le conseil décide à l'unanimité de demander une subvention au Département à hauteur de 80 % montant de l'opération 28000 euros HT
- 3 Délibération pour allouer la subvention à l'association Baudin'art, le conseil (excepté Mme Hartmann, Mme Claude et M. Etienne qui sont sortis lors du vote) décide de subventionner l'association à hauteur de 400 euros.
- 4 Délibération pour demande de subvention amende de police 2023, le conseil décide à l'unanimité de demander une subvention pour la mise en place de coussins Berlinois dans le village et la pose de miroirs au carrefour les plus dangereux.

Questions diverses :

- Discussions sur le cimetière
- La chapelle Notre Dame et la demande de photo pour un mariage
- Discussions sur le projet des décorations de Noël

La séance est levée à 20h06.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.





BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 24 aout 2023

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 24 aout 2023 à 19h dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, THOMANN Gaelle, MARTIN Jérémy, LABONDE Gabriel

Excusés représentés : ALLARD Stéphanie pouvoir à MARTIN Jérémy, ETIENNE Joachim pouvoir HARTMANN Céline

Secrétaire de séance : THOMANN Gaëlle

M. le Maire informe le conseil que suite à la délibération sur la fongibilité il a pris une décision modificative en juillet pour le remboursement de la taxe d'aménagement de M. Le Floch. Un virement de crédit de 4000 euros a été fait du 231 au 1126.

- 1 Délibération pour une demande de subvention auprès du département pour la 4eme tranche de l'entrepôt, à l'unanimité le conseil approuve et décide de demander un complément de 44 058.70 euros afin d'atteindre les 80% de subvention.
- 2 Délibération pour une demande de subvention pour l'équipement du CCFF. M. le Maire expose au conseil que les pantalons ne sont plus orange, mais bleu. Il propose au conseil de délibérer afin de demander une aide au Conseil Départemental. Le conseil approuve et décide de demander une subvention au Département de 694.98€
- 3 Délibération pour l'augmentation du taux de l'assainissement. M. le Maire expose au conseil que la commune va refaire son schéma directeur d'eau et assainissement. L'agence de l'eau peut nous subventionner si et seulement si le cout de l'eau et le cout de l'assainissement sont supérieurs à 1euros le mètre cube. Actuellement le cout de l'eau est à 1.02€ mais celui de l'assainissement est nettement sous les 1€. Le conseil décide d'augmenter le prix de l'assainissement de 0.50€ soit 0.79€ au lieu de 0.29€.
- 4 Délibération pour la vente de 2 parcelles de terres à Saint Michel. Reportée
- 5 Délibération pour le groupement de commande concernant l'assurance statutaire. Reportée

La séance est levée à 19h49.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.





Association

des chasseurs du village

Après avoir dû faire l'impasse pendant trois années, le repas organisé par quelques chasseurs du village a pu enfin se tenir le 2 septembre dernier.

Tout d'abord la faute au COVID et aux règles d'hygiène préconisées pour les deux premières années, puis à cause d'informations météo complètement erronées qui nous ont conduit il y a une année, à annuler également à la dernière minute ce repas.

Vous étiez, enfin, 148 à déguster l'anchoïade ses légumes et ses croutons pour accompagner l'apéritif puis à se retrouver autour de la table pour les 5 agneaux cuits à la broche complétés de flageolets.

Nous avions prévu, dans un premier temps, de limiter à 120 le nombre de participants afin d'être sûr d'en maîtriser la réalisation mais nous avons dû céder face à la demande.

L'intégralité du repas ayant été réalisée par nos soins, notre récompense ce sont vos compliments et vos félicitations pour les amateurs que nous sommes. Nous avons tous été très touchés par ces marques de sympathie.

Sur un tout autre chapitre, quelques chasseurs ont par ailleurs participé au nettoyage de nos collines le 27 mai dernier au cours d'une matinée organisée conjointement avec la Mairie. Beaucoup de Baudinardaises et de Baudinardais sont venus s'associer à cette opération.

Enfin la nouvelle saison de chasse s'ouvre. Nous souhaitons l'inscrire sur le thème de la sécurité pour tous les usagers de la forêt qu'ils soient chasseurs ou simples promeneurs.

Pour l'association des chasseurs

H Persichino





Ce premier semestre 2023 a été marqué par 2 événements majeurs pour Baudin'Art :

Le samedi 4 mars, avec une soirée de folie, qui a battu tous les records d'inscription avec 140 réservations. Notre association Baudin'Art a, une fois de plus, œuvré pour vous offrir une super soirée.



Le samedi 24 juin, nous avons également pu vous proposer notre soirée Moules frites avec Karaoké, qui a remporté encore une fois, grâce à vous, un franc succès.

Cette excellente soirée en images :



Merci aux bénévoles de l'association pour leur implication sans faille, afin de nous faire partager ces moments festifs.

Une nouvelle activité, proposée par Baudin.art, voit le jour en cette rentrée, avec des cours de chant collectif. Merci de contacter Nathalie au 06 58 87 96 33 pour plus de renseignements.

Nous vous rappelons que vous pouvez, bien sûr, venir aux cours de salsa tous les lundi soir à 18h30 à la salle polyvalente.

Coordonnées de l'association : Baudin'ART 36 grand Rue 83630 Baudinard sur Verdon

Téléphone : 06 70 17 64 34 e-mail : baudin.art@gmail.com

Tarif adhésion 10€ annuels



Astroverdon

Un été sous les étoiles de Baudinard



La photo montre les traînées laissées par les étoiles au cours de la nuit. Le mouvement des étoiles est dû à la rotation de la Terre

Astroverdon est une nouvelle association baudinardaise, créée par des passionnés d'astronomie au cours du printemps 2023. Le but de cette association est de proposer des soirées de découverte de l'astronomie tout au long de l'année, aux habitants du village et des communes voisines, et au grand public durant les vacances d'été.

Soirée d'astronomie sous les étoiles, au théâtre de verdure de Baudinard



Nous avons organisé une première soirée de présentation le 27 mai dernier, au cours de laquelle nous avons pu montrer les étoiles à environ 40 personnes du village, et obtenir nos premières adhésions. Un grand merci à la mairie de nous autoriser à installer les télescopes dans le théâtre de verdure. L'emplacement est idéal, car l'endroit est bien dégagé, le sol est régulier et nous sommes à l'écart des lumières du village.



La galaxie d'Andromède, située à 2,5 millions d'années lumière, photographiée au cours des soirées d'astronomie



A partir du mois de juin et au cours de l'été, l'association a donc proposé de nombreuses soirées de découverte de l'astronomie à Baudinard sur Verdon, permettant à plusieurs centaines de personnes de découvrir le ciel nocturne, les étoiles, les galaxies, la Lune, Saturne et ses anneaux... Malgré un début difficile en raison de la météo capricieuse du mois de juin, le ciel a été magnifique cet été et les étoiles filantes nombreuses au mois d'août. Nous avons également été sollicités par d'autres communes : Valensole, Moustiers-Ste-Marie, Aiguines et Varages, où nous avons pu proposer des soirées d'astronomie au public.

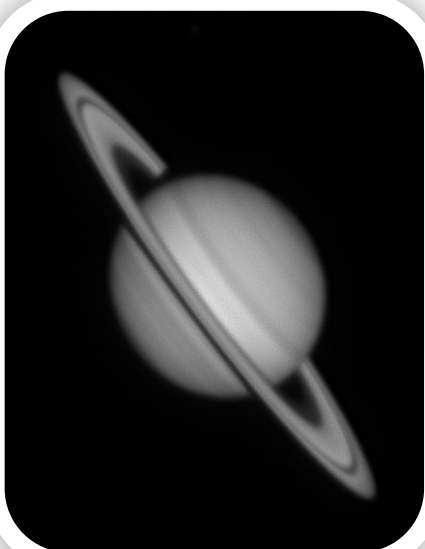
Nous avons reçu beaucoup de familles avec des enfants parfois très jeunes, qui ont tous été émerveillés par le spectacle des étoiles.



La découverte des galaxies et des nébuleuses à travers les télescopes est toujours un moment magique

Vous êtes intéressé(e) par l'astronomie, vous souhaitez connaître un peu mieux les étoiles ou simplement découvrir les anneaux de Saturne ? Devenez adhérent(e) de l'association : nous proposons des soirées d'astronomie gratuites et des réunions en salle à nos adhérents pendant la basse saison (de novembre à avril).

Pour tout renseignement, les dernières nouvelles ou le planning des soirées d'astronomie, consultez notre site : astroverdon.fr ou appelez au 06 62 25 58 31.
Astroverdon. 1161 chemin d'Artignosc, 83630 Baudinard-sur-Verdon



*La planète Saturne
avec ses anneaux*



Amas globulaire contenant un million d'étoiles





Nébuleuse gazeuse, lieu où naissent les étoiles

Les amis de Baudinard



CHERS AMIS BAUDINARDAIS ,

Après quelques mois de « stand-by » l'association « les Amis de Baudinard » ont choisi pour leur retour, une deuxième édition de notre soirée **Beaujolois nouveau** .

Vous vous souvenez sans doute de notre première soirée fédératrice ouverte aux adhérents des AdB, nous aurons cette fois le plaisir de convier les habitants de Baudinard à cette soirée du **beaujolois nouveau**.

Nous avons d'ores et déjà réservé la salle communale de la Place de l'Eglise pour le **samedi 18 novembre prochain**.

Les modalités de cette soirée vous seront annoncées par courriel, voie d'affichage et sur panneau pocket.

Les AdB vont pouvoir reprendre prochainement leur fonctionnement culturel et vous accueillir pour un nouveau programme d'activités.

A très bientôt

Nathalie FAUCHERAND Présidente

Noëlle CONTRUCCI Secrétaire/trésorière





La boule baudinardaise



Je rappelle que La boule Baudinardaise a été créée le 5 septembre 2015 et les démarches administratives nécessaires effectuées dans la foulée.

Le bureau recherche un ou une secrétaire .

Actuellement THIERRY fait le travail de trésorier et de secrétaire aidé uniquement de moi même , le président.

Pour le septième exercice de fonctionnement, nous avons 63 adhérents en 2022, à comparer aux 43 en 2021, 36 en 2020, 37 en 2019, 29 en 2018, 33 en 2017 et aux 54 adhérents initiaux en 2016.

Nous avons eu le plaisir de recevoir, pour la septième fois, une subvention de la commune.

En 2022, nous avons organisé 13 tournois .

Les 11 mars, 11 mai, 22 mai et 24 septembre 2022 ont eu lieu des réunions des associations de Baudinard sur verdon avec la présence de Mr le maire de Baudinard, en l'occurrence Joannel afin de coordonner les différentes activités et collaborations prévues.

Merci aux employés communaux qui œuvrent pour l'entretien du bouldrome tout au long de l'année.

Un grand merci aussi aux bénévoles et adhérents qui nous aident tout au long de l'année.

Grâce au local mis à disposition par la mairie , nous pouvons maintenir des activités pratiquement tous les après midi, notamment en jouant avec les boulistes disponibles.



Les vainqueurs des tournois





Le comité des fêtes

Amis baudinardaises, baudinardais,

Les fêtes du mois d'août sont maintenant terminées. Nous espérons que vous y aurez trouvé du plaisir comme nous en avons pris en les organisant et en y participant à vos côtés.

Ce fut une semaine très chargée, nous avons fini éreintés mais heureux de voir les sourires qui illuminaient vos visages.

Merci pour toutes les paroles d'encouragements et les félicitations que vous nous avez adressées tout au long des diverses manifestations, retraite aux flambeaux, aïoli, pistou, jeux pour les enfants (grands enfants aussi), quilles pour les dames et demoiselles, concours de ratatouille, ...

Merci à vous tous, merci aux enfants, merci à la municipalité, merci aux membres du comité et surtout merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que la fête soit belle.

Nous avons récolté des dizaines de photos prises au hasard des diverses festivités, nous vous en partageons quelques-unes.

A bientôt,
Votre Comité des fêtes.









Notre village, notre histoire

La pierre aux trois blasons



Les villages d'Artignosc, Montpezat et Baudinard étaient en désaccord concernant les droits de pâtures et le ramassage du bois. L'affaire fut portée en justice par les seigneurs. Après plusieurs études et quelques années d'attente, les autorités délimitèrent le territoire de chaque village.

Cette pierre placée en 1743 a mis fin aux querelles ancestrales et elle contribue à la délimitation entre le département du Var et celui des Alpes-de-Haute-Provence.

Trois blasons ornent cette pierre insolite :



Le cien barbet surmonté de trois besants des Thoron d'Artignosc



Le lion des Sabran de Baudinard



Une étoile à seize branches des Blacas de Montpezat



Le Chardon, restaurant et gîtes

Ouvert d'avril à novembre.

Avril , mai, juin : du mercredi au dimanche

(10h -14h et 18h - 21h)

Juillet, août : du lundi soir au dimanche soir (10h - 21h)

Contact téléphonique : 04 94 68 10 55



L'Auberge de Baudinard

Contact : auberge.baudinard@orange.fr

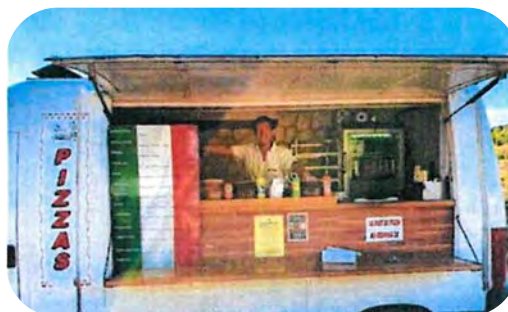
Tél. 04 94 70 18 56

Pizz'Alexane

Tous les vendredis soir

Place des lavandes.

Tél. 06 71 90 2824



TEDDY ET ELSA

Vente directe de fromage de chèvre BIO

Plus d'informations 06.23.09.62.71

**SAMU 15- POMPIERS 18 Appel européen depuis un mobile
112**

Centre Antipoison Marseille : 04 91 75 25 25

Médecin de garde : 15 - Pharmacie de garde : 3237 ou
www.pharmagarde.eu

Dentiste de garde {TOULON} : 08 92 56 67 66 (répondeur des pra-
ticiens de garde)

Pharmacie de garde : 3237 ou www.pharmaciedegarde.co

Pharmacie des Moulins Régusse : Tél. 04 94 76 24 66 ; i

Infirmiers Régusse 06 69 68 50 29

Maison de Santé Pluriprofessionnelle Aups : Tél. 04 94 70 19 12

**Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel sera retransmis à un
praticien de garde.**

Centre hospitalier Dracénie, Draguignan : 04 94 60 50 00

Drogues Info Service : 0800 23 13 13 de 8h à 2h, 7 jours sur 7, appel gratuit d'un poste fixe

Alcool Info Service : 0980 980 930, de 8h à 2h, 7 jours sur 7, appel anonyme et non surtaxé

SIDA Info Service: 0 800 840 800, 24h/24, appel anonyme et gratuit

Violences conjugales : 3919 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Violences faites aux enfants : 119

Solitud'écoute : 0800 47 47 88, 7 jours/7, de 15h à 20h (appel gratuit)

Dépannage électricité 24h/24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF), Aups : 04 98 10 29 43

Allo SNCF (infos, réservations, ventes) : 36 35 ou www.voyages-sncf.com
**Centre Interministériel de Renseignements Administra-
tifs (CIRA): 39 39**

Agence Départementale d'information au Logement (ADIL) : 04 94 22 65 80 ; adil@adil83.org

INFO ESCROQUERIES: 0805 805 817 (coût d'un appel local)

**INFO TRAFIC : flashes d'information sur l'état de la circulation :
www.infotrafic.com**

Prévisions Météo France : 0890 711415 ou www.meteo-france.fr



Il était une fois Baudinard ...

